

Le Français de la région du Détroit, un français de la frontière ?

France Martineau

Volume 8, 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1039320ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1039320ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société Charlevoix
Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1203-4371 (print)
2371-6878 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Martineau, F. (2010). Le Français de la région du Détroit, un français de la frontière ? *Cahiers Charlevoix*, 8, 197–233. <https://doi.org/10.7202/1039320ar>

Article abstract

France Martineau a entrepris de constituer un « Corpus de français familier ancien », formé par la correspondance intime du XVII^e au XX^e siècle, afin de reconstruire en partie l'histoire des variétés de français en Amérique du Nord. C'est de cette source, tout autant que de ses travaux antérieurs, qu'elle tire les données de l'étude sur le français de la région du Détroit qui fait l'objet de sa contribution inaugurale à nos Cahiers Charlevoix. Comparant la variété du français de la vallée du Saint-Laurent à celle de l'Ontario, notamment dans ses traces anciennes, elle observe leur étroite parenté, puis s'interroge sur l'impact de l'anglais sur ce groupe minoritaire : si tantôt elle constate un emprunt, elle suppose néanmoins que des archaïsmes pourraient également s'y trouver. Le maintien général de « point » au Détroit, tranchant sur son net recul devant « pas » dans le Québec du début du XIX^e siècle, milite en ce sens et marque un écart entre ces populations françaises dans la propagation de la forme nouvelle. On comprend mieux alors la complexité de ces réalités linguistiques et toute la prudence que leur étude nécessite.

**Le Français de la région du Détroit,
un français de la frontière ?**

FRANCE MARTINEAU

Département de français
Université d'Ottawa

SOMMAIRE

INTRODUCTION	199
I – CORPUS	203
II – UN FRANÇAIS DE LA FRONTIÈRE ?	207
A. Des emprunts ou des archaïsmes ?	208
B. Un rythme différent	213
Point, <i>comme un isolement</i>	214
« Je va rashèvé » : <i>de l'oral à l'écrit</i>	225
CONCLUSION	233

Le Français de la région du Détroit, un français de la frontière ?¹

INTRODUCTION

Les études linguistiques au Canada se sont beaucoup intéressées au français du Québec et de l'Acadie, les deux premières régions de peuplement francophone en Amérique. Ainsi, on connaît bien, pour ces régions, les particularités linguistiques contemporaines, analysées souvent à partir de larges corpus sociolinguistiques. La trajectoire historique de ces deux dialectes franco-canadiens a aussi fait l'objet de recherches. Mentionnons, entre autres, pour le lexique, les travaux effectués par la Société du parler français au Canada et par le *Trésor de la langue française au Québec*, dirigé par Claude Poirier et ses collaborateurs pour le français de la vallée du Saint-Laurent, et ceux par Geneviève Massignon, par Pascal Poirier et par Louise Péronnet pour le français de l'Acadie². En phonologie, les travaux de Jean-Denis Gendron,

1. Cet article a reçu l'appui financier du CRSH (subvention GTRC *Modéliser le changement : les voies du français*, un projet dirigé par F. Martineau ; subvention ordinaire de recherche *Évolution et variation en français du Québec, du XVII^e siècle au XIX^e siècle*, attribuée à F. Martineau, A. Desrochers et Y.-C. Morin). Je voudrais remercier les membres de la Société Charlevoix pour la lecture attentive de cet article et pour leurs suggestions.

2. Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Action sociale, 1930 ; Claude Poirier (dir.) et l'Équipe du Trésor de la langue française au Québec, *Dictionnaire historique du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988 ; Claude Poirier, « Vers une nouvelle représentation du français du Québec : les vingt ans du Trésor », *The French Review*, vol. 71, 1998, p. 912-929 ; Jean-Pierre Chauveau et Thomas Lavoie, « À propos des origines dialectales du français québécois », *Revue de linguistique romane*, vol. 57, 1993, p. 373-420 ; Marcel Juneau et Claude Poirier, *Le Livre de comptes d'un meunier québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973 ; Robert Vézina, « Correspondance et différenciation lexicales : le français du Missouri et le français canadien », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Haller (dir.), *Le Français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 538-563 ; Pascal Poirier, *Le Parler franco-acadien et ses origines*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1928 ; Karin

de Marcel Juneau et d'Yves-Charles Morin ont aussi permis de mieux comprendre les sources historiques du système phonologique franco-canadien³. Beaucoup moins connue est l'évolution de certaines variables⁴ morphosyntaxiques. Récemment, les travaux que j'ai entrepris avec Ruth King, Yves-Charles Morin et Raymond Mougeon⁵ ont mis en lumière certains traits de l'évolution de la grammaire du français québécois et acadien, à partir de corpus historiques couvrant plus de quatre siècles de

Flikeid, « Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine », dans Raymond Mougeon et Édouard Bédiak (dir.), *Les Origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 275-326 ; Louise Péronnet, *Le Parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick : éléments grammaticaux et lexicaux*, New York, Peter Lang, 1989 ; Geneviève Massignon et Brigitte Horiot, *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest : Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1971.

3. Jean-Denis Gendron, « Origine de quelques traits de prononciation du parler populaire franco-québécois », *Phonétique et linguistique romanes, mélanges offerts à M. George Straka*, Société de linguistique romane, 1970, p. 339-352 ; Marcel Juneau, *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Étude des graphies des documents d'archives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1972 ; Yves-Charles Morin, « Les Sources historiques de la prononciation du français au Québec », dans Raymond Mougeon et Édouard Bédiak (dir.), *Les Origines du français québécois, op. cit.*, p. 199-236 ; Yves-Charles Morin, « The Origin and Development of the Pronunciation of French in Québec », dans Hans F. Nielsen et Lene Schøsler (dir.), *The Origins and Development of Emigrant Languages*, Odense, Odense University Press, 1996, p. 243-275 ; Yves-Charles Morin, « Les Premiers Immigrants et la prononciation du français au Québec », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 31, n° 1, 2002, p. 39-78.

4. Une variable est constituée de deux ou plusieurs formes, que l'on appelle variantes, qui sont en variation pour exprimer une même notion. Ainsi, pour exprimer la première personne du pluriel (la « variable »), le français acadien a trois variantes : on (*on a*), nous (*nous avons*) ou je (*j'avons*).

5. France Martineau et Raymond Mougeon, « Sociolinguistic Research on the Origins of *ne* Deletion in European and Quebec French », *Language*, vol. 79, n° 1, 2003, p. 118-152 ; Ruth King, France Martineau et Raymond Mougeon, « L'Usage des pronoms personnels sujets inclusifs de la 4^e personne en français populaire hexagonal, québécois et acadien : recherche sociolinguistique diachronique », communication présentée dans le cadre du colloque international *Grammaire comparée des variétés de français d'Amérique*, Avignon, Université d'Avignon, 2004 ; France Martineau et Raymond Mougeon, « *Vais, vas, m'as* in Spoken French : a Diachronic and Dialectal Perspective », communication présentée dans le cadre du colloque international *Linguistic Symposium on Romance Languages*, Austin, Texas, 2005 ; France Martineau, « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 50, n°s 1-4, 2006, p. 173-213 ; France Martineau et Yves-Charles Morin, « Pas et point : le français canadien dans sa diversité », communication présentée dans le cadre du colloque international *Les Français d'ici*, Kingston, Université Queen's, 2006.

français (du xvii^e siècle au xx^e siècle). Un modèle se dégage : le français de la vallée du Saint-Laurent à date ancienne suit une évolution qui est parallèle, bien que légèrement décalée, à celle du français hexagonal, jusqu'au début de l'ère industrielle. En Acadie, le contexte historique différent de celui de la vallée du Saint-Laurent, en particulier le Grand Dérangement, a été à l'origine de trajectoires variées, selon le degré d'isolement des régions et le repeuplement, et a permis le maintien d'archaïsmes disparus ailleurs au Canada français⁶.

On connaît toutefois beaucoup moins la trajectoire historique des variétés de français qui sont issues de l'une ou de l'autre des deux régions de peuplement d'origine. Ainsi, si le français de l'Ontario a fait l'objet d'un nombre appréciable d'études linguistiques menées entre autres par Raymond Mougeon et Édouard Béniak, Terry Nadasdi et Shana Poplack⁷ pour son état contemporain, les recherches sur des états plus anciens sont peu nombreuses, et essentiellement limitées au lexique⁸. Sur la grammaire du français de l'Ontario à date ancienne, les recherches sont quasi inexistantes⁹.

6. Bona Arsenault, *Histoire des Acadiens*, Saint-Laurent, Éd. Pascal Alain, [1965] ; Montréal, Fides, 2004.

7. Raymond Mougeon et Édouard Béniak, « Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien », *Le Français canadien parlé hors Québec : un aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, p. 69-104 ; Terry Nadasdi, « Le Français en Ontario », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Haller (dir.), *op. cit.*, p. 99-115 ; Shana Poplack, « Statut de la langue et accommodation langagière le long d'une frontière linguistique », dans Raymond Mougeon et Édouard Béniak (dir.), *Le Français canadien parlé hors Québec, op. cit.*, p. 127-151.

8. Peter Halford, « En route vers les Illinois et le Pays d'en Haut : quelques aspects du vocabulaire du Détroit », dans Marcel Bénéteau (dir.), *Le Passage du Détroit : 300 ans de présence francophone/Passages : Three Centuries of Francophone Presence at le Détroit*, Windsor, University of Windsor, Humanities Research Group, 2003, p. 97-108. Plusieurs études ont aussi été faites sur le français du Missouri mais, de nouveau, ces études linguistiques ou ethnologiques se sont d'abord intéressées au lexique.

9. France Martineau, « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », *op. cit.* ; Marcel Bénéteau et France Martineau, « Le "Journaille" de Barthe : incursion dans le français du Détroit sous le régime anglais », dans Pierre Berthiaume et Christian Vandendorpe (dir.), *La Passion des lettres*, Ottawa, Éditions David, 2006, p. 157-172. Édition critique sous presse aux Presses de l'Université Laval.

La région du Détroit, qui est l'une des plus anciennes zones de peuplement francophone continu hors Québec en Amérique (mais voir aussi Pubnico, en Nouvelle-Écosse, fondé en 1651), permet une comparaison entre le français des premières zones de peuplement et le français, issu de ces zones, mais qui s'est développé ailleurs au Canada ou en Amérique. La région compte plus de trois siècles de présence francophone et permet de suivre l'évolution parallèle du français de cette région et de celui de la vallée du Saint-Laurent, et de mesurer si un écart s'est créé entre ces deux variétés de français issues de la colonie laurentienne.

La région du Détroit est d'autant plus intéressante d'un point de vue linguistique qu'elle a connu deux vagues de migration venant du Québec, l'une au XVIII^e siècle, l'autre au XIX^e siècle, qu'elle a subi une réorganisation politique de ses frontières et que le français, de prédominant qu'il était au XVIII^e siècle, a peu à peu perdu du terrain. Durant la période de la Nouvelle-France, l'éloignement géographique – et les moyens de communication sans doute plus difficiles entre Montréal et le Détroit – ont-ils eu pour effet d'isoler le français du Détroit de la norme telle qu'elle était perçue par l'élite montréalaise ? Après la Conquête et la Révolution américaine, la nouvelle situation politique a-t-elle été la source de profonds changements dans la langue parlée dans la région du Détroit ? La région est exceptionnelle pour tester des hypothèses sur l'évolution des langues en contact et en situation minoritaire, sur une période assez longue pour que se développent des différences grammaticales (trois siècles) et dans une région bien délimitée (la région du Détroit, des deux côtés de la rive). Dans cet article, nous explorons l'idée que le français du Détroit puisse avoir suivi une évolution légèrement différente de celle du français de la vallée du Saint-Laurent. Nous présentons d'abord le corpus d'études, puis examinons, en montrant les problèmes méthodologiques d'une telle étude, des phénomènes morphosyntaxiques qui pourraient être des indices d'un caractère distinct du français du Détroit, à un moment de son histoire.

I – CORPUS

Pour reconstruire le français à date ancienne, le linguiste doit avoir recours à des traces écrites, témoins imparfaits et fragmentaires de la langue parlée. Notre *Corpus de français familier ancien*¹⁰, corpus de lettres écrites entre parents et amis, durant les XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, en France et en Amérique française, permet de reconstruire en partie l'histoire des variétés de français en Amérique du Nord. Ce corpus, à notre connaissance, est original par sa répartition diachronique, dialectale et sociale. Le corpus compte, entre autres, plus de 5 000 lettres, transcrites dans l'orthographe d'origine, et couvre différentes régions de peuplement francophone en Amérique (Acadie, Québec, Ontario, Ouest canadien, Louisiane, région du Mississippi) et des régions d'origine des colons en France (Poitou, Picardie, Normandie, Bretagne, région parisienne), sur une période s'étalant entre le XVII^e siècle et le milieu du XX^e siècle¹¹. Ce corpus permet de mieux saisir les principes à l'œuvre dans le changement linguistique, à l'intérieur d'un système de plusieurs variétés dont les bases communes sont les mêmes : des français régionaux de France du XVII^e siècle.

Même si ces documents sont des lettres entre parents, qui ne sont pas destinées à une sphère publique comme les documents administratifs, la langue qui y est représentée n'est pas la langue vernaculaire et spontanée de l'oral, dont les traces sont disparues à tout jamais. Cette langue écrite entrebâille toutefois la porte sur la langue parlée, en particulier si le corpus de textes est structuré selon les standards de la sociolinguistique moderne : répartition sociale et dialectale avec profil des scripteurs (lieu et date de naissance, métier, formation). À l'intérieur du *CFFA*, nous avons sélectionné pour cette étude des documents de scripteurs non seulement écrivant du Détroit mais nés dans cette région. En raison

10. France Martineau, *Corpus de français familier ancien*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1995-2009. Nous utiliserons l'abréviation *CFFA* pour y référer.

11. Une description détaillée de ce corpus se trouve dans France Martineau, « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », *op. cit.*

de l'histoire de la région, et bien que le Détroit compte trois siècles d'histoire francophone, les documents écrits par des scripteurs francophones nés dans la région sont très rares avant le dernier quart du XVIII^e siècle et commencent également à se raréfier à partir du milieu du XIX^e siècle, au moment où la région subit de plus en plus l'influence anglaise. Nous avons comparé ces documents à des documents similaires écrits par des locuteurs nés dans la vallée du Saint-Laurent.

La colonie du Détroit est fondée par Antoine Laumet dit de Lamothe Cadillac en 1701. Comme le souligne Gouger, en 1749-1750, les autorités coloniales essaient d'établir Détroit comme la capitale des postes des Pays d'en Haut en y installant une population stable, autour du fort et du poste de traite¹². Cette colonie comprend alors les territoires des deux rives de la rivière du Détroit – c'est-à-dire actuellement les rives canadienne et américaine. En 1760, le Détroit compte environ 800 habitants français et est au confluent de toute une aire culturelle et économique qui s'étend vers le sud et l'ouest du continent, incluant les États actuels de l'Ohio, de l'Indiana, de l'Illinois et du Missouri. On y trouve des militaires, des commerçants, des esclaves et des engagés. Même si, à date ancienne, la colonie connaît une population relativement stable, il est extrêmement difficile de trouver des attestations d'écrits laissés par des habitants nés au Détroit avant la Conquête.

On connaît bien sûr les écrits du père Pierre Potier¹³, qui demeurent précieux pour attester le vocabulaire local, mais qui nous renseignent peu sur la grammaire de l'époque. Le document, de toute façon, demeure une source indirecte sur le français du Détroit, au même titre que les grammaires de Vaugelas ou les dictionnaires régionaux. On peut faire la même observation pour

12. Linda Gouger, « Les Convois de colons de 1749-1750 : impulsion gouvernementale décisive pour le développement de la région de Windsor », dans Marcel Bénéteau (dir.), *Le Passage du Détroit, op. cit.*, p. 47 ; Ernest Lajeunesse, *The Windsor Border Region*, Toronto, University of Toronto Press, 1960.

13. Voir Peter Halford, *Le Français des Canadiens à la veille de la Conquête. Le témoignage du père Pierre Philippe Potier s.j.*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1994.

un journal extrêmement intéressant rédigé par Charles-André Barthe au tournant de la Conquête : « journalle Commansé le 29 octobre 1765 pour Le voyage que je fais an Mis a Mis¹⁴. » Même si Barthe habite le Détroit et y fait le commerce des fourrures, il est né dans la vallée du Saint-Laurent en 1722. La date d'arrivée de Barthe au Détroit reste inconnue ; s'il y épouse Marie-Thérèse Campau en 1747, rien ne permet de supposer qu'il y ait passé sa jeunesse. Du point de vue linguistique, et bien qu'il ait intégré dans son vocabulaire des termes locaux, on peut difficilement le considérer comme un locuteur représentatif du Détroit. Que restait-il donc pour retracer le français du Détroit avant la Conquête ? Rien, à notre connaissance. Le *Journal de la conspiration de Pontiac* est parfois considéré comme un exemple du français du Détroit au tournant de la Conquête. L'identité de son auteur n'est toutefois pas confirmée. Dans l'introduction de l'édition anglaise, on peut lire : « *Historians have puzzled for years over the identity of the narrator, without coming to a more definite conclusion that it may have been Robert Navarre, Royal Notary, or a French priest stationed within the fort*¹⁵. » De nouveau, si ce journal est bien rédigé par Robert Navarre, on doit conclure que ce scripteur, bien que vivant au Détroit, n'est pas représentatif de la langue qui y est parlée puisqu'il est né en France à Villeroy¹⁶.

Durant la période qui suit immédiatement la Conquête, la région du Détroit continue à vivre en français, le commerce des fourrures, sur lequel se fonde l'économie de la région, étant dominé par les francophones. En 1776, à la suite de la Révolution américaine, la ville de Détroit passe du côté étasunien et une soixantaine de familles, francophones et anglophones, qui sont fidèles à la couronne britannique, s'installent autour de Windsor-Sandwich, du côté britannique. Au début du XIX^e siècle, la traite de la fourrure est délaissée pour l'agriculture¹⁷. Les commerçants

14. Bénéteau et Martineau, « Le "Journalle" de Barthe », *op. cit.*

15. Clarence Monroe Burton, *Journal of Pontiac's Conspiracy*, Trad. R. Clyde Ford, Détroit, Society of the Colonial War, 1912, p. 11.

16. Robert Navarre, *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [<http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?BioId=36209&query=navarre>], (en collaboration avec l'équipe de la Burton Historical Collection).

canadiens, par des alliances entre familles francophones, mais aussi avec les familles anglophones de la région, profitent de cette nouvelle économie. Un commerçant comme Joseph Campeau devient un notable après avoir fait fortune dans les biens immobiliers¹⁸. Mais le français baigne de plus en plus dans un monde anglophone à la fois canadien et étasunien. Une deuxième génération de migrants en provenance de la vallée du Saint-Laurent, contemporaine des mouvements de population de milliers de Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre, s'installe dans la région. Cette arrivée de francophones ne renverse pourtant pas le mouvement vers une majorité de plus en plus grande d'anglophones dans la région. C'est donc dire que le français de la région du Détroit, d'abord majoritaire au même titre que le français de la vallée du Saint-Laurent, est devenu peu à peu minoritaire dans la région frontalière Windsor-Détroit.

Étant donné l'absence presque complète d'écrits de francophones nés dans la région du Détroit avant la Conquête, nous avons choisi, pour la comparaison du français de la vallée du Saint-Laurent et de la région du Détroit, d'amorcer cette étude après la période de la Conquête. Nous avons comparé quatre périodes de 50 ans : la deuxième moitié du XVIII^e siècle, la première moitié du XIX^e siècle, la deuxième moitié du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle. Nous avons parfois réuni les données de la première et de la deuxième moitié du XIX^e siècle lorsque les occurrences étaient peu nombreuses. Dans la mesure du possible, nous avons tenu compte des origines sociales des scribes. En ce qui concerne l'instruction reçue, tout un travail reste à faire, ce qui dépasse les limites de cet article¹⁹.

17. Yves Frenette, *Brève Histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 1998.

18. Jay Gitlin et Heath Ackley, « Freemasons and Speculators : Another Look at the Francophone Merchants of Detroit, 1796 to 1863 », dans Marcel Bénéteau (dir.), *Le Passage du Détroit*, op. cit., p. 217-234.

19. Arthur Godbout, *L'Origine des écoles françaises dans l'Ontario*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1972.

II – UN FRANÇAIS DE LA FRONTIÈRE ?

On s'est beaucoup interrogé sur ce que le français de la vallée du Saint-Laurent a conservé du français du XVII^e siècle et sur l'écart qui s'est creusé entre le français de la vallée du Saint-Laurent et les français régionaux d'origine. On a toutefois implicitement tenu pour acquis que les variétés de français canadien issues du français de la vallée du Saint-Laurent avaient suivi un parcours parallèle, à l'exception de leur contact plus ou moins soutenu avec l'anglais.

On admet généralement que la grammaire du français de l'Ontario moderne se distingue peu de celle du français du Québec. Les fréquences d'emploi de la plupart des phénomènes morpho-syntaxiques entre des francophones vivant dans un milieu majoritairement francophone en Ontario et les francophones du Québec sont très semblables. Nadasdi montre ainsi que, pour un phénomène comme l'emploi de *on*, pour exprimer la quatrième personne pronominale *nous*, les francophones en milieu majoritairement francophone (ce qu'il appelle les francophones non restreints) emploient *on* à 99 % alors que les Québécois emploient *on* à 98 %²⁰. Les différences de fréquence d'emploi entre les deux variétés sont surtout perceptibles entre, d'une part, les francophones parlant peu leur langue dans la sphère publique (locuteurs semi-restreints et restreints) et, d'autre part, les francophones ontariens utilisant de façon courante le français comme langue de communication ou des francophones québécois, et encore cette différence se concrétise seulement pour certaines variables (voir aussi l'article de Mougeon et Béniak²¹).

Comme les deux variétés de français sont apparentées de façon si étroite, les différences structurales, lorsqu'elles se présentent, sont souvent attribuées au contact plus intense qu'entretient le français de l'Ontario avec l'anglais. Il n'est toutefois pas exclu

20. Nadasdi, « Le français en Ontario », *op. cit.*

21. Raymond Mougeon et Édouard Béniak, *Linguistic consequences of language contact and restriction. The case of French in Ontario*, Oxford, Oxford University Press, 1991.

que les différences entre les deux variétés de français puissent relever d'archaïsmes conservés dans l'une et non dans l'autre ou même que le parcours des deux variétés aient pu diverger à un moment de leur histoire, sans que le contact avec l'anglais en soit la cause directe. À partir de la constatation que le lexique du Détroit fait preuve d'une certaine spécificité qui reflète le contexte politique et culturel de l'intérieur, des chercheurs ont proposé de définir le français du Détroit comme un français de la frontière, au confluent de plusieurs influences²². Cette spécificité est-elle uniquement de nature lexicale ou a-t-elle pu aussi toucher des aspects de la grammaire ?

Nous discutons d'abord des problèmes méthodologiques que soulève l'analyse de l'origine des structures linguistiques en situation de contact de langues. Comment peut-on distinguer l'archaïsme de structure de l'emprunt à l'anglais ? Le français du Détroit présente-t-il des différences structurales qui seraient des archaïsmes grammaticaux ? Nous analysons ensuite des phénomènes morphosyntaxiques qui ne présentent pas de différences structurales entre le français de la vallée du Saint-Laurent et le français du Détroit mais qui, par leur fréquence d'emploi, pourraient indiquer un rythme d'évolution différent et donc, à un certain moment, un décalage entre les deux variétés.

A. Des emprunts ou des archaïsmes ?

On peut soupçonner une influence du contact de l'anglais si la structure est totalement absente du français mais présente en anglais (ex. *Je suis vingt ans*). Ces cas clairs et non ambigus sont souvent le fait de communautés où le français est fortement

22. Alexander Hull, « Affinités entre les variétés du français », dans Albert Valdman (dir.), *Le Français hors de France*, Paris, Honoré Champion, 1979 ; Neil Johnson, « The Sugarbush Speech of the French Dialect of Detroit », Detroit, Wayne State University, Mémoire de maîtrise, 1966 ; Robert Vézina, « La Dynamique des langues dans la traite des fourrures : 1760-1850 », dans Danièle Latin et Claude Poirier (dir.), avec la coll. de Nathalie Bacon et de Jean Bédard, *Contact de langues et identités culturelles. Perspectives lexicographiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 143-155 ; Peter Halford, « En route vers les Illinois et le Pays d'en Haut : quelques aspects du vocabulaire du Détroit », dans Marcel Bénéteau (dir.), *Le Passage du Détroit*, op. cit., p. 97-108.

minoritaire et en régression, comme en Louisiane. Dans la plupart des cas, la situation est plus complexe et lorsque la structure existe dans les deux langues, il est difficile de préciser l'origine du phénomène. On peut soupçonner la présence d'anciennes structures de la langue qui se sont maintenues et qui ne doivent rien à l'anglais, malgré les apparences, lorsqu'on peut attester ces structures à date ancienne, avant la période de contact soutenu de langue. C'est le cas de l'ellipse de la conjonction *que* introduisant une complétive. La conjonction *que* pouvait être effacée en ancien français, comme on le voit en (1). On retrouve cet effacement dans des textes canadiens des XVIII^e et XIX^e siècles, comme le montre l'exemple en (2). La structure est maintenue en français canadien moderne, comme dans l'exemple en (3)²³. Même si l'anglais a une structure similaire comme on peut le voir en (4), les fréquences d'emploi ne permettent pas de montrer un plus grand emploi dans les groupes francophones en situation minoritaire que dans les groupes francophones fortement majoritaires et, surtout, les conditions structurales d'effacement ne sont pas les mêmes en français et en anglais. En anglais, l'effacement est d'abord favorisé par des critères lexicaux (certains verbes) alors qu'en français, c'est un ensemble de facteurs phonologiques, lexicaux et syntaxiques qui créent un contexte favorable à cet effacement.

- (1) Et croyez avant qu'elle en peut oyr nouvelle [que] ce ne fut pas sans avoir peine (*Cent Nouvelles Nouvelles*, 69, 50-2, édition de F.P. Sweetser, Genève, Droz, 1966, 650 p.)²⁴
- (2) j'espere [que] tu profiteras de la bonne occasion (*CFFA*, XVIII^e siècle)²⁵

23. France Martineau, «Variable Deletion of *que* in the Spoken French of Ottawa-Hull», dans Jean-Pierre Montreuil et David Birdsong (dir.), *Advances in Romance Linguistics*, Dordrecht, Foris, 1988, p. 275-287 ; Nathalie Dion, «L'Effacement du *que* en français canadien : une étude en temps réel», Ottawa, Université d'Ottawa, Mémoire de maîtrise, 2003.

24. Cité dans Robert Martin et Marc Wilmet, *Manuel du français du moyen âge. Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, SOBODI, 1980, p. 227.

25. À moins d'indication contraire, les exemples proviennent du *CFFA*.

- (3) J'espère [que] tu viendras.
(4) *I think [that] you are right.*

La présence d'une structure en contexte de français minoritaire et son absence en contexte de français majoritaire ne sont pas non plus des indications suffisantes pour conclure à une influence de contact de langue. D'anciennes structures françaises pourraient être maintenues dans des communautés francophones minoritaires isolées. Prenons l'exemple de *chercher pour*. Le français canadien moderne, en situation de contact avec l'anglais, a recours à une relation indirecte entre le verbe *chercher* et le complément (ex. *chercher pour quelque chose*) ; au contraire, le français, en situation de contact moins intense, utilise une relation directe entre le verbe et son complément (*chercher quelque chose*). Comme la structure existe en anglais (*to search for*) et que cette innovation ne pourrait provenir, à première vue, d'un processus de régularisation interne à la grammaire du français, on peut soupçonner une influence du système de l'anglais sur celui du français. Toutefois, Mougeon, Nadasdi et Rehner²⁶ s'interrogent sur le comportement particulier de *chercher pour*. D'une part, contrairement à ce qui serait attendu si la structure était une innovation due au contact avec l'anglais, elle ne montre pas une fréquence plus élevée d'emploi chez les locuteurs franco-ontariens qui se trouvent en situation de contact intense avec l'anglais par rapport aux locuteurs franco-ontariens vivant dans des communautés où le contact avec l'anglais est moins intense. D'autre part, la structure *chercher pour* ne semble pas non plus être propre à la grammaire du français parlé en situation majoritaire puisqu'elle est absente des corpus sociolin-guistiques de Sherbrooke et de Montréal, c'est-à-dire du parler de francophones québécois.

Une hypothèse à explorer pour expliquer l'absence de la structure dans la vallée du Saint-Laurent et sa présence dans les communautés francophones de l'Ontario est celle du maintien

26. Raymond Mougeon, Terry Nadasdi et Katherine Rehner, « Contact-Induced Linguistic Innovations on the Continuum of Language Use : The Case of French in Ontario », *Bilingualism : Language and Cognition*, vol. 8, n° 2, 2005, p. 99-115.

d'un archaïsme structural en français de l'Ontario, archaïsme qui serait disparu du français du Québec. Voyons donc si cette structure ou une structure apparentée peut être attestée à date ancienne.

Notons d'abord que Haase ne mentionne pas, dans sa grammaire du français classique, la structure *chercher pour* suivie d'un syntagme nominal, dans le sens que l'on trouve en français ontarien²⁷. En français classique, la préposition *pour* alterne bien avec un emploi direct mais la relation est alors attributive :

- (5) Quinze ou vingt révoltés au milieu de la place / Viennent de proclamer Othon *pour* empereur (Corneille, *Othon*, IV, 7, 1475)²⁸

Cette alternance entre l'emploi indirect avec *pour* et un emploi direct dans une relation attributive s'est maintenue en français canadien, comme le montre la phrase en (6), provenant d'une lettre de la région du Détroit, datée du XIX^e siècle :

- (6) si vous ne le considerez pas *pour* votre frere (« si vous ne le considérez pas [comme] votre frère ») (CFFA, XIX^e siècle)

La possibilité d'une alternance entre l'emploi indirect avec *pour* et un emploi direct existe aussi dans d'autres contextes que le contexte de relation attributive mentionné par Haase. Ainsi, dans un contexte de relation de temps marquant la durée ou simplement la ponctualité, l'emploi indirect avec *pour* est fréquent dans les lettres du corpus :

- (7) a. Les visites seront fréquentes *pour* ce jour (CFFA, fin XVIII^e siècle)
 b. il nia point un seule de la famille qua vu mes deux petit enfen encore Daniel les voira *pour* le premier (CFFA, milieu XIX^e siècle)
 c. t'as dû être contente d'avoir la petite Adèle *pour* une journée (CFFA, milieu XX^e siècle)

27. A. Haase, *Syntaxe française du XVII^e siècle*, Paris, Delagrave, 1969. Haase mentionne (p. vi) que l'édition de Corneille utilisée est celle des Grands Écrivains de France.

28. *Ibid.*, p. 363.

Les exemples en (7) se distinguent toutefois des contextes comme *chercher pour*. Alors que, dans toutes les phrases en (7), *pour* introduit un complément de phrase qui ne fait pas partie de la valence du verbe, *chercher pour* introduit un complément obligatoire du verbe. Si les exemples en (7) ne permettent pas d'attester la structure en français de l'Ontario à date ancienne, l'exemple en (8) se rapproche plus de la structure *chercher pour quelque chose* discutée par Mougeon, Nadasdi et Rehner. Le verbe *demander* introduit normalement son complément de façon directe (*demander quelque chose*) alors qu'en (8), le complément est introduit par la préposition *pour* (*demander pour quelque chose*).

- (8) Achille leur a aidé et a demandé à la Mère *pour* les livres du Bishop (« a demandé à la Mère les livres du Bishop ») (CFFA, milieu du XX^e siècle)

L'exemple en (8) est toutefois très tardif ; il date du milieu du XX^e siècle, et provient d'une locutrice de la région de Windsor, région qui est à cette époque très anglicisée. Le fait que le seul exemple qui se rapproche de la structure examinée par Mougeon, Nadasdi et Rehner provienne d'une région en contact étroit avec l'anglais appuie leur hypothèse selon laquelle *chercher pour* trouverait son origine dans le contact avec l'anglais, sans source directe dans la structure même du français à partir de laquelle aurait pu se développer cet emploi.

Le français de l'Ontario – et celui du Détroit – présente peu de différences structurales avec le français de la vallée du Saint-Laurent et des différences comme l'emploi de *chercher pour* ne semblent généralement pas être dues à d'anciennes structures conservées dans cette variété, mais semblent plutôt être causées par un contact plus intense du français de l'Ontario avec l'anglais. On peut donc se demander si, du point de vue de la grammaire, on peut caractériser le français du Détroit comme ayant une spécificité particulière – comme un français de la frontière. La spécificité du français du Détroit pourrait toutefois résider non pas dans des différences liées à la grammaire interne de l'une et l'autre variété, mais plutôt dans des modèles de changement

différents (un rythme différent dans l'intégration de nouvelles structures et dans l'abandon d'anciennes structures) qui pourraient s'expliquer par le contexte historique différent dans lequel ont évolué les deux variétés.

B. Un rythme différent

Pour mesurer le rythme du changement, nous avons examiné deux variables morphologiques, communes aux variétés du français ontarien et du français québécois et qui connaissent une évolution importante durant la période qui s'étend entre la Conquête et le début du xx^e siècle²⁹. La première variable, en (9), touche à l'alternance d'emploi entre les adverbes de négation *pas* et *point*. En français classique, au moment de la colonisation de la Nouvelle-France, les deux variantes étaient en concurrence, sans qu'il y ait de stratification sociale clairement associée à l'emploi de l'une ou l'autre, selon les grammairiens de l'époque. Alors qu'en français canadien moderne, *pas* est la variante prédominante, *point* s'est maintenu dans certaines régions d'Acadie que Karin Flikeid a étudiées³⁰. Si, comme on le suppose, ce maintien est lié à l'isolement de ces régions, on peut se demander si la région du Détroit a aussi connu, à cause de son isolement de la vallée du Saint-Laurent après la Conquête, un maintien de la variante *point*.

(9) Alternance point / pas : *Je ne veux point / pas*

La deuxième variable, en (10), connaît en français canadien une stratification sociale. Pour exprimer le futur périphrastique à la première personne du singulier, l'emploi de *m'as* est associé au français populaire, celui de *je vas* est familier ou neutre et *je vais* est la variante la plus soutenue³¹. Comme la situation d'une langue en contexte minoritaire peut modifier la valeur sociale associée à une variante, l'étude de cette variable permet de mesurer si le

29. Ces phénomènes ne sont pas propres au français du Canada et se retrouvent dans la plupart des variétés de la francophonie.

30. Flikeid, « Origines et évolution du français acadien », *op. cit.*

31. Mougion et Béniak, « Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien », *op. cit.*

français du Détroit a maintenu la même stratification sociale que celle qu'on observe dans le français de la vallée du Saint-Laurent.

(10) Alternance je vais / je vas / m'as : *Je vais / je vas / m'as partir*

Point, comme un isolement

En ancien français et en moyen français, la répartition entre les adverbes *pas* et *point* était en grande partie complémentaire : *pas* servait à nier dans des contextes non partitifs (11), *point* dans des contextes partitifs (12)³². Le contexte non partitif se caractérise par une négation qui a une portée sur le verbe. Le contexte partitif se caractérise par une négation qui porte sur une quantité définie par le substantif. Mais, peu à peu, cette distinction s'est estompée, au profit de *pas* qui a étendu son domaine d'emploi.

(11) Contexte non partitif : Je ne peux *pas / point* dormir.

(12) Contexte partitif : Je n'ai *pas / point* d'amis.

Au XVII^e siècle, au moment de la colonisation de la Nouvelle-France, il y a alternance entre les deux adverbes, dans les deux contextes, en français hexagonal. Nous avons déjà montré que, durant la période de la Nouvelle-France, l'emploi de *point* par les militaires nés en Nouvelle-France est semblable à celui des militaires nés dans la région de Paris³³. Les femmes de marchands et de militaires, quant à elles, ont tendance à présenter un emploi plus élevé de *point*, en cela s'alignant plutôt sur l'usage de régions de France comme la Normandie ou le Poitou. Mais qu'en est-il du français à l'extérieur de la vallée du Saint-Laurent ?

Le seul document du Détroit assez long pour faire une étude systématique de l'emploi de *point* et *pas* durant la période qui suit immédiatement la Conquête est le *Journal de la conspiration de Pontiac*. Qu'il soit réellement écrit par Navarre, originaire de Villeroy en France, ou par un officier né au Détroit, la fréquence

32. Glanville Price, « Negative Particles in French », dans Stewart Gregory et D. A. Trotter (dir.), *De mot en mot. Aspects of Medieval Linguistics*, Cardiff, University of Wales Press, 1997, p. 173-190.

33. France Martineau. « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », *op. cit.* ; Martineau et Morin, « Pas et point : le français canadien dans sa diversité », *op. cit.*

d'emploi de *point* montre qu'il y a similarité avec l'usage des militaires de la vallée laurentienne.

Tableau 1
Fréquence d'emploi de *point*
dans la région du Détroit et dans la vallée du Saint-Laurent
entre 1750 et 1775

Navarre habitant le Détroit mais né en France		Vallée du Saint Laurent		
Non partitif	Partitif	Scripteurs	Non partitif	Partitif
27,3 % (66/241)	61,5 % (16/26)	Officiers	27,8 % (92/330)	80,4 % (37/46)
		Femmes de marchands et d'officiers	39,9 % (227/568)	91,3 % (53/58)

Comme le montre le Tableau 2, un quart de siècle plus tard, à la fin du XVIII^e siècle, il y a une nette progression de *pas* par rapport à *point*, et cela dans les deux régions. Les scripteurs nés dans la région du Détroit emploient à peine plus *point* que les scripteurs nés dans la région de la vallée du Saint-Laurent en contexte non partitif.

Tableau 2
Fréquence d'emploi de *point*
dans la région du Détroit et dans la vallée du Saint-Laurent
entre 1775 et 1799

Détroit		Vallée du Saint-Laurent	
Non partitif	Partitif	Non partitif	Partitif
12,7 % (20/157)	44 % (11/25)	8,5 % (14/164)	42,1 % (8/19)

Le Tableau 2 cache pourtant un fait important. Lorsqu'on examine de plus près le profil des scripteurs, on remarque que la fréquence de *point* dans la région du Détroit est en fait beaucoup plus élevée que dans la vallée du Saint-Laurent, si on exclut un seul scripteur, Archange Meredith née Askin, à qui on doit la majorité des

occurrences. En excluant ce scripteur, la fréquence d'emploi de *point* monte alors à 55, 5 % (20/36) en contexte non partitif et à 100 % (10/10) en contexte partitif³⁴ (voir le Tableau 3).

Tableau 3
Fréquence d'emploi de *point* dans la région du Détroit
chez différents scripteurs entre 1775-1799

Scripteurs	Non partitif	Partitif
Archange Askin	0/121	1/15
Catherine Askin	3/13	4/4
Thérèse Askin	1/5	-
Madeleine Askin	5/6	3/3
Louis Barthe	4/4	1/1
Lorimier, engagé	7/8	2/2

Catherine, Madeleine, Thérèse et Archange sont les filles de John Askin. Les deux premières sont nées du premier mariage de John Askin avec une Amérindienne, les deux autres sont nées de son second mariage, avec Marie-Archange Barthe, une Canadienne. Louis est le frère de Marie-Archange et donc le beau-frère de John Askin. Lorimier est un engagé. En contexte partitif, l'emploi de *point* est systématique chez tous les scripteurs, à l'exception d'Archange. En contexte non partitif, il y a variation ; les hommes et Madeleine Askin présentent un emploi fréquent de *point*³⁵.

C'est donc dire que, après la Conquête, le français de la vallée du Saint-Laurent a continué à s'aligner sur le français parisien et a peu à peu perdu cet archaïsme. Quant au français de la région du Détroit, en l'absence de documents provenant clairement de scripteurs nés au Détroit avant la Conquête, il est difficile de savoir si les fréquences élevées d'emploi de *point* étaient également

34. On n'observe pas une disparité aussi grande entre les scripteurs de la vallée du Saint-Laurent.

35. Évidemment, il y a peu d'occurrences pour chaque scripteur même si l'ensemble des lettres ont été examinées.

présentes avant la Conquête ; il est toutefois clair que le français du Détroit maintient des archaïsmes, là où le français de la vallée du Saint-Laurent tend à les estomper.

L'emploi de *point* est-il associé à une classe sociale moins élevée ? Sans doute pas, puisque les familles Askin et Barthe sont des familles socialement bien établies. Est-ce alors lié au degré d'instruction ? Après tout, dans le Tableau 3, Lorimier est un engagé et Louis Barthe³⁶, bien que de bonne famille, est tout juste capable d'écrire en français. À preuve, cet extrait d'une lettre de Louis Barthe dont la moitié est illisible : « Vous fassé la bonté Dan vois iel de prousvisfoun par la prousmais au Cas fons. (« Vous aurez la bonté d'envoyer des provisions par la première occasion »). De plus, les femmes Askin dans le Tableau 3, comme les femmes de la vallée du Saint-Laurent dans le Tableau 1, ont une fréquence élevée d'emploi de *point* qui pourrait être due à un degré de scolarisation moindre.

On connaît toutefois peu de chose de la scolarisation des femmes comme des hommes à cette époque. Il est donc difficile de saisir l'influence de ce facteur. Les femmes aînées Askin (Catherine et Madeleine) ont fait leurs études à Montréal, les autres, dont Archange, ont été formées dans la région du Détroit où il existait une école³⁷. Si l'instruction avait une influence, on pourrait supposer que les enfants Askin qui ont fait leurs études à Montréal montreraient des signes d'une instruction sinon plus poussée tout au moins plus près de la norme hexagonale ou même de celle de la vallée du Saint-Laurent. Mais ce n'est pas le cas ; c'est Archange, plutôt que Madeleine ou Catherine, qui emploie *pas*.

De plus, la différence de maîtrise de l'orthographe – qui pourrait être un indice de l'instruction des scripteurs – n'affecte pas leur emploi de cette variable. De façon générale, que leur orthographe soit loin des normes ou pas, les scripteurs de la vallée

36. Un descendant de l'auteur du journal de voyage chez les Miamis.

37. Sister Mary Rosalita, *Education in Detroit prior to 1850*, Lansing, Michigan Historical Commission, 1928.

du Saint-Laurent emploient *pas*, ceux de la région du Détroit, plutôt *point*, à l'exception d'Archange.

L'emploi plus élevé de *point* chez les femmes, dans la vallée du Saint-Laurent au milieu du XVIII^e siècle et chez les scripteurs des deux sexes dans la région de Détroit à la fin du XVIII^e siècle, pourrait être dû au fait que ces scripteurs sont moins en contact avec le français parisien ou y sont moins sensibles. À l'inverse, le degré de contact avec une norme outre-mer pourrait expliquer pourquoi Archange Askin emploie autant la variante *pas*. Archange est née d'un second mariage de John Askin avec une Canadienne, Marie-Archange Barthe. Elle épouse un anglophone, comme toutes les filles Askin, et suit son mari, qui est officier, en Angleterre. Elle maîtrise les deux langues, dont elle se sert pour écrire à sa mère, à son père ou à ses sœurs. Malgré une orthographe qui s'éloigne souvent des normes dictées par les dictionnaires de l'époque et le recours fréquent à des termes anglais pour exprimer une idée, Archange Barthe attache beaucoup d'importance au fait français, qui est une part importante de son identité. Elle écrira, au sujet de l'éducation de sa fille, « ell commence a parler Francois, car cest le seulle language q'uo[n] lui adresse » (Archange, 1^{er} février 1797). Il est probable qu'éloignée du Détroit, elle se trouve surtout en contact avec le français hexagonal ou le français de la vallée du Saint-Laurent.

L'effet de l'isolement du Détroit semble s'accroître dans la première moitié du XIX^e siècle où l'emploi de *point* est presque systématique dans la région du Détroit chez les scripteurs examinés. Au contraire, dans la vallée du Saint-Laurent, le français tend à perdre cet archaïsme³⁸.

38. Nous avons divisé, de façon large, élite (bourgeois et nobles) et non-élite (milieu ouvrier et métiers non spécialisés). Il n'est pas exclu qu'une étude approfondie montrerait peut-être des emplois archaïques chez certains groupes ou individus, même dans la vallée du Saint-Laurent.

Tableau 4

Fréquence d'emploi de *point*
chez des scripteurs de l'élite dans la région du Détroit et dans la vallée du
Saint-Laurent dans la première moitié du XIX^e siècle

Détroit		Vallée du Saint-Laurent	
Non partitif	Partitif	Non partitif	Partitif
91,6 % (164/179)	100 % (10/10)	9,7 % (30/309)	1/5*

* Le pourcentage n'est pas indiqué lorsqu'il n'y a que cinq occurrences et moins.

La différence entre les deux régions pourrait-elle être due à une différence de classe sociale ? Dans les deux régions, les scripteurs examinés appartiennent pourtant à la petite ou à la moyenne bourgeoisie. Dans la région du Détroit, les scripteurs sont liés à la classe des commerçants. Ils se sont enrichis par la traite des fourrures puis dans les biens immobiliers, comme Joseph Campeau (1769-1863) ou son neveu Louis Campeau (1791-1827). Selon Gitlin et Ackley, il existe une réelle bourgeoisie de langue française et catholique au Détroit, après la Conquête, dont fait partie Joseph Campeau ; sa fortune, au moment de sa mort, est évaluée à trois millions de dollars, ce qui fait de lui l'homme le plus riche du Michigan³⁹. Les scripteurs de la région de la vallée du Saint-Laurent appartiennent quant à eux à la classe des commerçants de fourrures et des propriétaires de seigneuries (par exemple, des membres des familles Guy, Papineau, Taschereau, Desbarats). Bien que les deux groupes ne soient pas tout à fait identiques, ils ont en commun une certaine aisance financière et une notabilité. Ce ne semble donc pas être là la source de la différence de l'emploi de *pas / point*, d'autant plus que la variante *point* ne semble pas avoir été étroitement associée à une stratification sociale.

La différence est-elle alors liée à un niveau d'instruction différent ? Les scripteurs de la région du Détroit auraient été moins scolarisés, d'où une sensibilité à la norme moins élevée, qui aurait

39. Gitlin et Ackley, « Freemasons and Speculators », *op. cit.*, p. 221.

un effet sur la fréquence d'emploi de *point*. Il est difficile d'évaluer l'instruction de ces commerçants. Louis Campeau n'a sans doute pas fréquenté l'école très longtemps, ce que suggèrent les nombreuses fautes d'orthographe qu'il commet. On peut ainsi lire : « levent a fet rafaler le feu qui a fet partire la poudre et lui a tout Bruler le cort et nas vecu que en viron 24 hoeur. »

On peut tenter une comparaison – imparfaite, il va sans dire – entre Joseph Campeau, qui, du point de vue social, a réussi en affaires et est considéré comme un notable, et un scripteur bourgeois de la vallée du Saint-Laurent de la même période, le père de Louis-Joseph Papineau, élevé dans un milieu modeste et qui est devenu notaire⁴⁰. Notre comparaison se fonde sur la sensibilité des scripteurs à la norme orthographique de l'époque. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la tolérance face aux écarts orthographiques est beaucoup plus grande, y compris dans la noblesse et la bourgeoisie⁴¹. Dès le début du XIX^e siècle, la classe bourgeoise est toutefois beaucoup plus sensible à cet indice d'instruction. On trouve des fautes grossières d'orthographe chez Joseph Campeau, que l'on ne retrouve pas sous la plume de Papineau père. Comparons deux lettres et des accords graphiques

40. Selon Richard Chabot, *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [<http://www.biographi.ca/fr/index.html>], Joseph Papineau a terminé ses études classiques au Petit Séminaire de Québec. Son père est cultivateur puis tonnelier et « C'est donc dans un milieu simple et modeste, où la vie est dure et l'argent rare, que Papineau développe très tôt l'ambition d'être quelqu'un, de prouver sa valeur, de devenir riche et puissant ».

41. La maîtrise de l'orthographe acquiert un prestige social durant le XVIII^e siècle, tout au moins en France. Voir à ce propos Jean-Pierre Seguin, *La Langue française au XVIII^e siècle*, Paris, Bordas, 1972, 270 p. ; France Martineau « Variation in Canadian French Usage from the 18th to the 19th Century », *Multilingua*, vol. 26, n^{os} 2-3, 2007, p. 203-227.

Tableau 5

Fréquence de correspondance à la norme orthographique de deux scripteurs dans la première moitié du XIX^e siècle

	Joseph Campeau, région du Détroit	Joseph Papineau père, région de la vallée du Saint-Laurent
Accord graphique pluriel du nom et de l'adjectif dans le groupe nominal (ex. les petits amis)	73,3 % (22/30)	100 % (23/23)
Participe passé en <é> (a accepté)	0 % (0/24)	100 % (19/19)
Flexion personnelle du verbe	48,6 % (34/70)	85,7 % (60/70)

simples.

Joseph Papineau maîtrise parfaitement l'accord graphique pluriel sur le nom, Campeau un peu moins. En fait, le pourcentage d'accord graphique du pluriel est trompeur dans le cas de Campeau puisque la marque graphique du pluriel – le *s* – apparaît très fréquemment au singulier :

- (13) C est avec douleur est *trustes* que Je vous Informe de
L'Accidents quil est Ariver a notre cher Fresre Denis *Jeudis*
dernier a *Midis* Il etoit coucher dans son *Lits* (CFFA, XIX^e
siècle)

La différence entre le participe passé en <é> et l'infinitif en <er> n'est pas du tout maîtrisée par Campeau (ex. son *fac* qui avais *donner* à son homme) alors que Papineau la respecte tout à fait. Enfin, la flexion des personnes des verbes pose des problèmes aux deux hommes, et sans surprise, plus à Campeau qu'à Papineau. Sous la plume de Campeau, on peut lire :

- (14) Mes compliments à Thereyses & tes enfans que tous *Vive*
en paix ou la pax Raigne L'Esprits de Dieux y Demeur les
peres *sons* pour *fummeur* la bonne Exemple (CFFA, XIX^e
siècle)

Est-ce à dire qu'au XIX^e siècle, l'emploi de *point* est lié à un faible niveau d'instruction et à une sensibilité moins grande à la norme

orthographique ou grammaticale ? C'est beaucoup plus complexe car, comme on le voit dans le Tableau 6, qui reprend le Tableau 4 en y incluant les scripteurs des classes populaires, les scripteurs de la classe populaire du Bas-Canada, contrairement aux scripteurs du Détroit, mais, comme ceux de l'élite du Bas-Canada, emploient peu *point* et, par ailleurs, s'écartent souvent résolument des normes orthographiques.

Tableau 6

Fréquence d'emploi de *point* dans la région du Détroit dans la première moitié du XIX^e siècle et dans la vallée du Saint-Laurent au cours du XIX^e siècle avec distinction de classes sociales⁴²

Détroit		Vallée du Saint-Laurent		
Non partitif	Partitif	Classe	Non partitif	Partitif
91, 6 % (164/179)	100 % (10/10)	Élite	9,7 % (30/309)	1/5*
		Non élite	6, 9 % (33/478)	24, 3 % (10/41)

* Le pourcentage n'est pas indiqué lorsqu'il n'y a que cinq occurrences et moins.

Il faut attendre la fin du XIX^e siècle pour que l'isolement linguistique de la région du Détroit se brise, sans doute à cause des nouvelles vagues d'immigration provenant du Québec, du développement de l'Ontario français et de l'apparition du chemin de fer qui relie la région à la vallée du Saint-Laurent. Au début du XX^e siècle, alors que l'emploi de *pas* a remplacé celui de *point* dans la région du Détroit, rien ne pouvait laisser supposer, en ce qui a trait à l'emploi de cette variable, que la région du Détroit ait pu se distinguer du Québec. Aussi bien dans les lettres produites par des scripteurs de la région, que dans les contes traditionnels ou les entrevues effectuées autour de 1970 auprès de locuteurs nés à la fin du XIX^e siècle, l'emploi de *pas* est prédominant, quelle que soit la condition sociale.

42. Pour l'élite, nous avons examiné la première moitié du XIX^e siècle. Toutefois, pour les milieux modestes, étant donné le nombre plus restreint de scripteurs, nous avons examiné des textes englobant la première et la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Comme le montre le Tableau 7, cet alignement apparaît aussi dans les régions francophones hors Québec, comme au Manitoba, dans la région de Saint-Boniface, où, dans un journal rédigé en 1913 par un scripteur né au Manitoba, on ne trouve que l'emploi de *pas*, en contexte partitif et non partitif⁴³. En Nouvelle-Angleterre, il y a aussi un alignement vers l'emploi de *pas* dans un corpus de lettres échangées entre un père et son fils au début du siècle. Il faut dire que, dans ces régions, plusieurs des scripteurs examinés sont des migrants de première génération nés au Québec. C'est le cas notamment de la plupart des lettres du corpus de la Nouvelle-Angleterre qui ont été examinées. Mais même lorsqu'on compare la première et la deuxième génération, il n'y a pas de différence.

Tableau 7

Fréquence d'emploi de *point* en contexte partitif et non partitif dans deux communautés francophones hors Québec au début du xx^e siècle

	Manitoba	Nouvelle-Angleterre
Non partitif	0 % (0/81)	0 % (0/131)
Partitif	0 % (0/7)	0 % (0/15)

Cet effet de l'isolement de la région du Détroit au début du xix^e siècle ne semble pas être propre à l'alternance *pas* et *point*. Il se fait aussi sentir dans l'emploi des prépositions qui introduisent l'infinitif. Jusqu'au xvii^e siècle, la variation entre *à* et *de* est très grande ; *commencer*, *espérer*, *désirer* ou *penser* peuvent être suivis par *à*, *de* ou être employés directement, comme en (15) et (16).

- (15) a. Frere Conrard, *desirant a* complaire a son compaignon, accorde ce marché (*Cent Nouvelles Nouvelles*, 108)
 b. chacun pensant et *desirant d'*achever ce qui est proposé (*Cent Nouvelles Nouvelles*, 193)
 c. et *desire* parvenir (*Cent Nouvelles Nouvelles*, 193)

43. Il faudrait trouver plus de documents, écrits par des scripteurs nés dans cette région, pour mesurer s'il y a eu un maintien de *point* comme dans la région du Détroit au début du xix^e siècle.

- (16) a. il *commença* tresfort et soudainement *a* plorer (*Cent Nouvelles Nouvelles*, 137)
 b. L'autre se retira et *commença de* rire (*Cent Nouvelles Nouvelles*, 254)
 c. Et *a* ces coup le bon escuier qui au lit estoit *commença* grouller (*Cent Nouvelles Nouvelles*, 212)

Cette variation se régularise au cours du XVIII^e siècle. *Commencer* opte pour *à* alors que les autres verbes s'emploient sans préposition. Certaines variétés de français ont conservé, dans certains cas, les emplois anciens, de façon plus ou moins fréquente. Lorsqu'on compare la fréquence de ces emplois dans le français de la vallée du Saint-Laurent et dans celui de la région du Détroit, on remarque que les formes modernes sont prédominantes partout pour *commencer*. Deux verbes semblent toutefois avoir conservé une variation, *espérer* et *penser*, et dans la région de Détroit peut-être plus longtemps qu'au Québec⁴⁴.

Tableau 8

Fréquence de la variante standard du verbe suivi d'un infinitif
 (par rapport à la variante plus archaïque)
 dans la vallée du Saint-Laurent et la région du Détroit
 au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle

	Vallée du Saint-Laurent	Région du Détroit
Commencer à / de / ø	98, 8 % (85/86)	88, 9 % (8/9)
Désirer à / de / ø	93, 4 % (115/123)	50 % (3/6)
Espérer à / de / ø	68, 8 % (55/80)	33 % (3/9)
Penser de / ø ⁴⁵	53, 3 % (8/15)	27, 3 % (3/11)

44. La fréquence d'utilisation des verbes dans un contexte où ils sont suivis d'un infinitif, dans des corpus même très larges, est toutefois très basse et il faudrait, pour pouvoir y voir une réelle tendance, augmenter le nombre d'occurrences.

45. Je n'ai pas tenu compte de *à* avec *penser*, car le sens peut être différent.

« **Je va rashèvé** » : *de l'oral à l'écrit*

Les variantes archaïsantes qui précèdent – l'emploi de *point* ou l'emploi de certaines prépositions avec les verbes *penser*, *espérer* ou *désirer* – ne semblent pas avoir été associées à une stratification sociale. Ce que l'on remarque, dans la comparaison entre la vallée du Saint-Laurent et la région du Détroit, est un écart dans le rythme de progression de la variante novatrice. Au contraire, la variante *je vas / je vais* que nous examinons dans cette section est associée à une stratification sociale.

En français moderne, à la première personne du singulier du verbe *aller*, il y a alternance possible entre les formes *je vais* et *je vas*, la première étant la forme standard. Cette alternance apparaît aussi bien avec le verbe *aller* comme verbe de mouvement comme en (17a) qu'avec le verbe *aller* dans sa fonction auxiliaire du futur comme en (17b). Dans cette fonction, une troisième variante existe en français canadien, la forme *m'as*⁴⁶. Notre recherche sera limitée à la fonction auxiliaire du futur.

- (17) a. *Je vais / vas* à Toronto.
 b. *Je vais / vas / m'as* prendre un peu de repos.

L'absence de la forme *m'as* en français hexagonal et ses origines en français canadien restent à être élucidées. Le fait que *m'as* apparaisse à la fois en français canadien et dans les créoles de colonies françaises porte à croire que cette forme était bien présente dans le français du xvii^e siècle, mais qu'elle était sans doute trop marquée socialement pour laisser des traces dans des documents écrits.

Au xvii^e siècle, la forme *je vas* a été une forme standard, au point où Vaugelas, en 1647, recommande d'employer à la Cour *je vas* au lieu de *je vais*, qu'il juge trop provincial ou associé au français populaire de Paris. Mais, dès la fin du xvii^e siècle, il y a retournement et la forme *je vas* est associée à une forme populaire. Ménage prend alors le contre-pied de Vaugelas et soutient qu'à la Cour, on dit *je vais*, tournure qu'il recommande, il va sans

46. La forme *j'mas* existe aussi.

dire, d'employer. On lit : « Messieurs de Port Royal qui disoient autrefois je vas trompez par la remarque de M. de Vaugelas lui-même qui veut qu'on dise va a dit le plus souvent vais⁴⁷. »

Comme le montre le Tableau 9, tiré des données de Mougeon et Béniak sur le français ontarien moderne de Welland, à l'oral, dans la fonction auxiliaire du futur, la forme *je vas* en français canadien n'est pas aussi marquée qu'elle l'est en France. En fait, selon les données du Tableau 9, il existe une alternance entre *je vas* / *je vais* / *m'as* pour exprimer le futur dans toutes les classes sociales. La fréquence d'emploi est toutefois différente d'une classe à l'autre. La forme *je vais* est clairement associée au parler de l'élite, alors que la forme *je vas* s'emploie à un niveau de fréquence similaire dans les trois classes sociales distinguées par ces chercheurs, résultat confirmé par Mougeon et Béniak (1991), recherche portant sur les adolescents de Hawkesbury, Cornwall, North-Bay et Pembroke. Alors qu'en français hexagonal, *je vais* n'alterne qu'avec *je vas*, l'existence d'une troisième variante, *m'as*, clairement populaire, permet à la variante *je vas* d'avoir un emploi social plus large et plus neutre⁴⁸.

Tableau 9

Fréquence d'emploi de *je vais* / *je vas* / *m'as* dans le français de Welland

	Je vais	Je vas	M'as
Classe haute	33 % (21)	63 % (40)	3 % (2)
Classe moyenne	16 % (20)	67 % (82)	16 % (20)
Classe basse	8 % (7)	62 % (52)	41 % (49)

47. Cité dans Pierre Fouché, *Le Verbe français. Étude morphologique*, Paris, Klincksieck, 1967, p. 426.

48. Dans la plupart des études, les formes non pronominales et pronominales sont amalgamées. Pourtant, la stratification sociale et l'évolution de *je vais* / *je vas* et de *je m'en vais* / *je m'en vas* sont différentes. Martineau et Mougeon, « *Vais, vas, m'as* in Spoken French », *op. cit.* ; Raymond Mougeon, « Recherche sur les origines de la variation *vas, m'as, vais* en français québécois », dans Thomas Lavoie (dir.), *Français du Canada – Français de France*, Tübingen, Niemeyer, 1996, p. 60-77.

Cette perception plus neutre de *je vas* à l'oral au Canada est confirmée par une étude diachronique menée sur cette variable où Martineau et Mougeon comparaient son évolution en France et au Canada sur plusieurs siècles ; les résultats montraient que *je vas* était moins stigmatisé au Canada qu'en France, tout au moins dans la représentation de l'oral qui était faite dans les pièces de théâtre du XIX^e siècle⁴⁹.

Cela dit, alors qu'à l'oral, l'emploi de *je vas* comme auxiliaire de futur est peu marqué en français canadien, cet emploi demeure marqué socialement à l'écrit en français moderne. On pourrait donc s'attendre à ce que les lettres anciennes présentent un certain décalage par rapport aux sources orales, que ces sources orales proviennent d'entrevues ou de représentations de la langue comme dans les pièces de théâtre, et que l'emploi de *je vais* soit privilégié dans les lettres, même chez des scripteurs de milieu modeste.

Comme on le voit dans le Tableau 10, la stratification sociale de la variable est bien définie au XIX^e siècle dans la vallée du Saint-Laurent. À l'écrit, *je vais* est la forme presque exclusive de la classe bourgeoise. L'emploi de ces variantes au sein de la classe des commerçants et de leurs familles de la région du Détroit semble s'aligner sur celui de l'élite de la vallée du Saint-Laurent.

Tableau 10

Nombre d'occurrences des formes *je vas* / *je vais* exprimant le futur dans la région du Détroit et dans la vallée du Saint-Laurent au cours du XIX^e siècle.

Détroit		Vallée du Saint-Laurent		
Je vais	Je vas		Je vais	Je vas
11	1	Elite	28	0
		Non élite	11	18

Le Tableau 10 montre aussi que la forme *je vas* n'est pas inconnue à l'écrit dans la classe populaire, mais que la forme *je vais*, plus

49. France Martineau et Raymond Mougeon, « *Vais, vas, m'as* in Spoken French : a Diachronic and Dialectal Perspective », *op. cit.*

associée à la norme écrite, est bien présente⁵⁰. Même dans la classe populaire, qui a dû employer fréquemment la variante *je vas* à l'oral, la sensibilité à la norme transparait à l'écrit.

Le Tableau 11 montre l'emploi de *je vais* / *je vas* au début du xx^e siècle dans la région du Détroit et dans la vallée du Saint-Laurent. Dans les deux cas, ce sont des écrits laissés par des scripteurs de la classe populaire. On remarque que cette sensibilité à la stratification sociale de *je vas* à l'écrit disparaît dans la première moitié du xx^e siècle dans les lettres de la région du Détroit alors qu'elle se maintient dans les lettres de la vallée du Saint-Laurent :

Tableau 11
Nombre d'occurrences de *je vais* / *je vas* exprimant le futur
dans la première moitié du xx^e siècle
dans la vallée du Saint-Laurent et au Détroit

	Vallée du Saint-Laurent	Détroit
Je vais	5	1
Je vas	5	23

Que ce soit dans les lettres écrites au cours du xix^e siècle par des scripteurs de milieu modeste (une famille ouvrière de Montréal à la fin du xix^e siècle) ou un huissier peu instruit comme Lepailleur, expatrié en Australie lors de la rébellion des patriotes (Tableau 10) ou dans les lettres de colons à leur curé au début du xx^e siècle⁵¹ (Tableau 11), la forme *je vas* alterne toujours avec la forme plus soutenue *je vais* dans la vallée du Saint-Laurent. On la trouve sous la plume de scripteurs qui maîtrisent difficilement l'orthographe :

50. Nous n'examinons pas l'évolution de la variante *m'as*, absente dans les documents écrits canadiens à date ancienne. Nos résultats reposent sur un petit nombre de données ; les tendances observées devront être confirmées par l'analyse de plus de données.

51. Alain Bélanger et Guy Simard, *Corpus du Témiscouata*. Lettres rédigées entre 1930-1936 par des colons peu lettrés, envoyées à l'abbé Léo-Pierre Bernier, extraites du *Fonds Léo-Pierre-Bernier* du service des archives de l'Université du Québec à Rimouski, Rimouski, dernière mise à jour 1999, [<http://www.ling.uqam.ca/forum/corpus/messages/3.html>].

(18) mais je vais sumer au moins 7 hacre au printemps et amélioré mes bâtis l'été prochain⁵²

On est donc frappé par l'emploi pour ainsi dire systématique de la forme *je vas* comme en (19), dans la région du Détroit (plus précisément, la ville de Windsor, pour cette période) dans la première moitié du xx^e siècle.

(19) Je *va* rashèvé et mailé taleure

Le caractère informel des lettres, échangées entre plusieurs sœurs, nées à Windsor et dont deux se sont exilées en Californie, ne peut à lui seul expliquer cet emploi presque unique de cette variante à l'écrit. Même à l'oral dans le français de Welland (voir Tableau 9), la variable connaît encore une alternance, que ce soit dans les classes moyennes ou populaires. La fréquence de *je vas* chez les scripteurs de la région du Détroit ressemble à celle que l'on trouve dans un autre corpus, cette fois-ci de la Nouvelle-Angleterre, ce qui pourrait laisser supposer un effet d'une certaine restriction de la langue ou d'une baisse de la pression normative. Le Tableau 12 reprend le Tableau 11 en y incluant des scripteurs de la Nouvelle-Angleterre.

Tableau 12

Nombre d'occurrences de *je vais* / *je vas* exprimant le futur périphrastique dans la première moitié du xx^e siècle dans trois communautés francophones

	Vallée du Saint-Laurent	Détroit	Nouvelle-Angleterre
Je vais	5	1	2
Je vas	5	23	8

D'autres indices semblent aller dans le sens d'un effet de restriction de la langue. Alors que les lettres de la première moitié du xix^e siècle de certains membres de la famille Campeau montraient des signes de maîtrise très imparfaite de la norme orthographique

52. Il est vrai que, dans ce cas, *je vais* peut être favorisé par la relation plus formelle entre le colon et un supérieur, le curé.

ou de l'emploi de tournures de français familier, on y trouvait peu de termes anglais et pas du tout d'alternance de code. Au contraire, les lettres de Windsor du début du xx^e siècle montrent une forte intégration du lexique anglais et des nombreux cas d'alternance de code⁵³. Cette intégration est particulièrement importante chez deux sœurs nées au Détroit mais habitant la Californie au moment de la rédaction des lettres. Dans leur cas, certaines parties de la lettre présentent de larges extraits avec des alternances de code ou sont carrément en anglais, comme en (20).

- (20) Lina Bob pi Dick mon appellé Dick pi Peggy sonpré *mové* dans leur *new apt. in Beverly Hills* il von chez Bob Pour demin *but I still will stay home and get my shopping and painting done*

L'une des sœurs avoue :

- (21) Je fait le plus baux et bon pain. Jen fait 2 brasé par ~~de~~ semaine
Ecouteque Jaile passe une semaine cheznous Je vas ten faire une brasé.
Je nes qui lève asteur faut que Je le knead dans quelque minute *Je ses pas coment dire se mot la. le batte ous a cou de poin. Ses ti bête Je me souviens pas de ce mot la.*

C'est ce même type d'intégration que l'on trouve dans les lettres de la Nouvelle-Angleterre⁵⁴. Ainsi, le père écrira à son fils :

- (22) Le français est si beau. *The night I received* ta lettre j'ai pas dormi de la nuit.

On peut émettre l'hypothèse que, sans contact continu avec le français et sa norme, ces scripteurs ont généralisé l'emploi de *je vas* de l'oral familier à l'écrit. L'utilisation plus restreinte du

53. Sur l'alternance de code, voir, entre autres, Monica Heller, « Variation dans l'emploi du français et de l'anglais par les élèves des écoles de langue française de Toronto », dans Raymond Mougeon et Édouard Bénéak (dir.), *Le Français canadien parlé hors Québec*, op. cit., p. 153-168 ; Poplack, « Statut de la langue [...] », op. cit.

54. Marcel Martel examine, dans son étude, les axes identitaires de ce corpus. Marcel Martel, « Gardons contact : l'expérience de Jean-Henri et de Maxime-Ovila Frenière en Nouvelle-Angleterre, 1912-1929 », dans Yves Frenette, Marcel Martel et John Willis (dir.), *Envoyer et recevoir : lettres et correspondances dans les diasporas francophones*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006.

français dans la sphère publique aurait réduit leur sensibilité à la stratification sociale de la variante *je vas*. Comme le contexte de communication en français le plus fréquent demeure un contexte familial où le français vernaculaire est utilisé, c'est ce contexte qui servirait de modèle à l'écrit pour les locuteurs en milieu minoritaire isolé et sans instruction en français.

Ce qui étonne toutefois est l'absence de la forme *m'as* dans les écrits de ces scripteurs, forme qui devait être courante à l'oral. C'est donc dire que, pour ces scripteurs, il existe bien une sensibilité à la stratification sociale de la variante *m'as* alors que la forme *je vas* a remplacé la forme *je vais* à l'écrit. Dans cette dynamique entre *je vais* / *je vas* / *m'as* à l'écrit et à l'oral, il faudrait pouvoir comparer, chez un même groupe de *locuteurs* / *scripteurs*, la place réservée à *je vas* / *m'as* à l'oral et à l'écrit. Si *je vas* remplace *je vais* chez les scripteurs du Détroit, quelle est la place de *je vas* par rapport à *m'as* à l'oral ? Nous ne possédons malheureusement pas d'enregistrements des scripteurs examinés. On peut toutefois se représenter le français de Windsor dans des entrevues sociolinguistiques et dans des contes qui ont été conservés pour cette région. Dans les contes de la région du Détroit que nous avons consultés, la variante *je vais* est totalement absente, ce qui ne surprend pas étant donné le caractère soutenu de cette variante. Les deux autres variantes s'emploient presque également (64 pour *vas* ; 66 pour *m'as*). C'est à peu près la même proportion que trouvent Mougeon et Béniak pour ces deux variantes dans le français de Welland des classes populaires. En d'autres mots, la présence de *je vas* à l'écrit ne semble pas avoir changé la dynamique entre les variantes *je vas* / *m'as* à l'oral.

Dans la comparaison du français de différentes communautés franco-ontariennes que Raymond Mougeon et Terry Nadasdi ont effectuée⁵⁵, les locuteurs qui emploient le français de façon restreinte tendent à privilégier des formes plus standard, ce que

55. La région de Windsor ne fait pas partie de l'étude menée par R. Mougeon et T. Nadasdi.

les auteurs appellent une « dévernacularisation⁵⁶ ». Le contexte des communautés franco-ontariennes qui ont été examinées est toutefois très différent de celui de la Nouvelle-Angleterre et de la région du Détroit du début du xx^e siècle puisque leurs locuteurs restreints du français « tendent à communiquer en français principalement dans le contexte scolaire⁵⁷ ».

Remarquons toutefois que, dans cette étude, la variante *je vas* n'est pas affectée par cette dévernacularisation en français ontarien, les locuteurs restreints et non restreints ayant tendance à employer cette variante de façon aussi fréquente. Selon Mougeon, cette absence de dévernacularisation serait due au fait que *je vas* n'est pas très fortement marquée socialement – elle est employée de façon courante, à l'oral, par toutes les classes sociales. En fait, dans certaines communautés comme celle de Hawkesbury, la variante *je vas* semble être promue au rang de standard local à l'oral. La progression de *je vas* bénéficie aussi de facteurs intrasystémiques de régularités morphologiques : la variante *je vas* est régulière, *je vais* ne l'est pas. Cette absence de stigmatisation forte sur *je vas* à l'oral dans les communautés franco-ontariennes pourrait expliquer sa présence dans les documents écrits des scripteurs du Détroit. Il serait intéressant de poursuivre l'étude dans les écrits modernes des locuteurs franco-ontariens pour vérifier si l'emploi socialement neutre de *je vas* à l'oral se transpose dans l'écrit des communautés où l'usage du français est non restreint. On pourrait en douter si on se fie à nos résultats des écrits de scripteurs de la vallée du Saint-Laurent au début du xx^e siècle, où l'emploi de *je vas* semble encore être marqué.

56. Raymond Mougeon, « Rôle des facteurs linguistiques et extra-linguistiques dans la dévernacularisation », *op. cit.*, p. 261-285 ; Terry Nadasdi, « Le Français en Ontario », *op. cit.*, p. 99-115.

57. Raymond Mougeon, « Rôle des facteurs linguistiques et extra-linguistiques dans la dévernacularisation », *op. cit.*, p. 281.

CONCLUSION

Notre recherche souligne l'importance d'examiner le rapport à la norme pour comprendre la relation entre les communautés francophones en Amérique du Nord. Elle montre aussi la difficulté de situer le français des communautés hors Québec – son degré d'étiollement entre autres – sans une connaissance de l'emploi des mêmes phénomènes linguistiques à la même époque et dans une même classe sociale, dans d'autres communautés francophones. Il est risqué de conclure, sur la base d'attestations d'emplois vernaculaires de la langue ou de structures apparentées à l'anglais, qu'il y a étiollement du français ou assimilation. Un travail systématique et comparatif du français de ces communautés s'impose, qui tienne compte des particularités lexicales, morphosyntaxiques et phonologiques.

Un autre aspect qui se dégage de notre étude est la complexité de la description du tissu social, selon les époques et les régions. Si certains scripteurs se classent facilement dans une catégorie, d'autres ont une identité sociale beaucoup plus complexe dont les traits linguistiques ne sont qu'un aspect. On le voit dans la difficulté de définir la classe des marchands de la famille Campeau. À l'intérieur d'une même famille, les différences linguistiques peuvent être importantes ; c'est le cas de la famille Askin, mais aussi d'autres familles que nous avons commencé à examiner de plus près (Baby, Taschereau, Papineau, par exemple). Dans la même veine, le classement des scripteurs par lieu d'origine permet un premier tri objectif, indépendant du simple texte. Pourtant, on doit se demander à quel moment un individu cesse d'appartenir comme locuteur à son lieu d'origine et adopte l'identité de la communauté à laquelle il s'intègre.